06/06/2025

# ACCESSIONS - RETROGRADATIONS FIN DE SAISON 2025/2026

| Septembre 2025 | | |
|---|---|---|
| CHAMPIONNAT U15 R1 30 EQUIPES (3 x 10) | Via U14 R1 et R2 | 30 |
| CHAMPIONNAT U15 R2 30 EQUIPES (3 x 10) | Via U14 R1 et R2 | 30 |

| Fin de saison 2025-2026 | | |
|---|---|---|
| CHAMPIONNAT U15 R1 30 EQUIPES (3 x 10) | Accèdent en U16 R1 | 21 |
| CHAMPIONNAT U15 R1 30 EQUIPES (3 x 10) | Accèdent en U16 R2 | 9 |
| CHAMPIONNAT U15 R2 30 EQUIPES (3 x 10) | Accèdent en U16 R1 | 3 |
| CHAMPIONNAT U15 R2 30 EQUIPES (3 x 10) | Accèdent en U16 R2 | 14 |
| CHAMPIONNAT U15 R2 30 EQUIPES (3 x 10) | Rétrogradent en U17 District | 13 |
| CHAMPIONNATS U15 DISTRICT ou INTERDISTRICT | Accèdent en U16 R2 | 13 |

## 1/ Organisation générale

La Commission Régionale des Compétitions Jeunes est chargée de la gestion de ces championnats.
Les dispositions des Règlements Généraux de la F.F.F. et de la Ligue Nouvelle-Aquitaine sont applicables à ces championnats, sauf particularités précisées dans ce règlement.

Participent à ces championnats :

- U15 R1 : 30 équipes réparties en 3 poules de 10 équipes avec matchs aller-retour.
- U15 R2 : 30 équipes réparties en 3 poules de 10 équipes avec matchs aller-retour.

Une équipe ayant déclaré forfait général en championnat U15 R1 ou U15 R2 ne peut pas la saison suivante, accéder au championnat U16 R1 ou R2.

Peuvent participer à ces championnats :

- les joueurs et joueuses de catégorie d'âge U15, U15F et U16F
- les joueurs de catégorie d'âge U14 et U14 F
- les joueurs de catégorie d'âge U13 (maximum 3) selon les conditions prévues à l'article 73.1 des RG de la FFF

En cas de non-respect de ces obligations, le club fautif pourra avoir match perdu par pénalité dans les conditions fixées à l'article 171 des R.G. de la F.F.F.

---

## 2/ Accessions - Rétrogradations

Le tableau présenté ci-dessus détermine les principes d'accessions et de rétrogradations à l'issue de la saison 2025/2026 :

- Accession des équipes U15 R1 en U16 R1

Les équipes classées de la 1ère à la 7ème place de chacune des 3 poules du championnat régional U15 R1 accèderont au championnat régional U16 R1. En cas de vacance, il est fait appel au meilleur 8ème puis si nécessaire on opère de la même manière avec les équipes classées 8ème en faisant application des dispositions de l'article 14 des R.G. de la Ligue Nouvelle-Aquitaine. Les mêmes dispositions ne peuvent être appliquées avec les derniers de chaque poule qui accèderont de facto au niveau U16 R2.

- Accession des équipes U15 R1 en U16 R2

Les équipes classées de la 8ème à la 10ème place de chacune des 3 poules du championnat régional U15 R1 accèderont au championnat régional U16 R2, sauf règles de repêchage énoncées dans le précédent paragraphe.

- Accession des équipes U15 R2 en U16 R1

Les équipes classées à la 1ère place de chacune des 3 poules du championnat régional U15 R2 accèderont au championnat U16 R1. En cas de vacance, il est fait appel au meilleur 2nd des 3 poules puis si nécessaire on opère de la même manière avec les suivants, afin d'obtenir 3 équipes et en faisant application des dispositions de l'article 14 des R.G. de la Ligue Nouvelle-Aquitaine. Les mêmes dispositions ne peuvent être appliquées avec les derniers de chaque poule qui rétrograderont au niveau U17 District 1er Niveau.

- Accession des équipes U15 R2 en U16 R2

Les équipes classées de la 2ème à la 5ème place (incluse) de chacune des 3 poules du championnat régional U15 R2 ainsi que les deux meilleurs 6èmes des 3 poules accèderont au championnat U16 R2, sauf cas de repêchage évoqué dans le précédent paragraphe.

En cas de vacance, il est fait appel au moins bon 6ème des 3 poules puis si nécessaire on opère de la même manière avec les suivants, afin d'obtenir 20 équipes et en faisant application des dispositions de l'article 14 des R.G. de la Ligue Nouvelle-Aquitaine. Les mêmes dispositions ne peuvent être appliquées avec les derniers de chaque poule qui rétrograderont au niveau U17 District 1er Niveau.

- Rétrogradation des équipes U15 R2 en U17 District

Les équipes non classées dans les positions énoncées dans les deux précédents paragraphes seront rétrogradés au niveau U17 District.

- Accession des équipes U15 District ou Interdistricts en U16 R2 (en fin de saison)

Une 2nde phase District (Gironde) et Interdistricts (pour les autres territoires) permettra de déterminer les 13 équipes accédants en fin de saison au championnat U16 R2.
La répartition est comme suit : une montée pour tous les Districts sauf la Gironde qui en bénéficiera de deux.

---

3/ Calendriers et Heures des matches

- Horaire officiel : 15h00
- Lever de rideau : 13H00

---

4/ Encadrement et Banc de touche
Se reporter à l'article 7 des R.G. de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

---

5/ Ballon
Le ballon est de taille 5.

---

6/ Temps de jeu
80 minutes (2 fois 40 minutes).

---

7/ Dispositions diverses
a) remplacement des joueurs
Les joueurs remplacés peuvent à nouveau entrer en jeu en application de l'article 24 A des R.G. de la LFNA.

b) Exclusion temporaire
L'exclusion temporaire s'applique à ces championnats dans le cadre de l'article 37 des R.G. de la LFNA.

Nota : une seule équipe par club peut participer aux championnats régionaux U15 R1 et R2